

# ABATTEMENT

## Déduction Forfaitaire Spécifique pour frais professionnels

### DFS

#### RAPPEL

Dans certaines branches d'activité dont celle de la propreté, la législation en vigueur autorise l'application d'un abattement sur le brut qui sert d'assiette de calcul de certaines cotisations et contributions.

#### POPULATION CONCERNÉE

Seuls les non cadres de la filière « Exploitation » peuvent bénéficier de l'abattement.

#### ACTIVATION DE L'ABATTEMENT DANS WO-PAIE

L'activation de l'abattement dans WO-PAIE se fait en cochant la rubrique « *Calcul Abattement Professionnel* » dans les paramètres de paie (Plan de paie / Paramètres de paie / Calcul Paie / Abattement).

Une fois activé globalement, l'abattement peut être désactivé manuellement pour un salarié donné, en décochant la case « Taux Abattement » dans sa Fiche.

#### CAS PARTICULIER

L'abattement est limité pour ne pas descendre le brut abattu en dessous du SMIC. On parle alors de brut abattu limité.

En cas d'absence tout le mois, aucun abattement n'est autorisé car le salarié n'a pas engagé de frais professionnels.